

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Signature de deux ententes de collaboration pour contrer la violence et l'intimidation sur le territoire de l'agglomération de Longueuil

Longueuil, le 15 juin 2017. — Les membres du conseil d'agglomération de Longueuil ont entériné aujourd'hui deux ententes de collaboration visant à contrer la violence sur l'ensemble du territoire. L'une vient en aide aux victimes d'acte criminel, alors que l'autre vise à lutter contre l'intimidation et la violence en milieu scolaire.

Entente avec le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de la Montérégie

Par la signature de cette entente, le conseil d'agglomération de Longueuil donne le coup d'envoi à un projet-pilote d'une durée d'un an consistant essentiellement à assurer la présence d'un agent de service du CAVAC de la Montérégie dans les locaux de la Direction de la Surveillance du territoire du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL). Le but est d'offrir aux victimes d'actes criminels l'aide et l'assistance disponibles le plus rapidement et aisément possible.

Entente avec la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP)

D'une durée de trois ans, l'entente de collaboration avec les établissements membres de la Fédération des établissements d'enseignement privés dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de mobilisation de la société québécoise pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école prévoit les modalités d'intervention du SPAL lorsqu'une situation d'urgence ou un acte d'intimidation ou de violence est signalé. Elle vise également à mettre en place un mode de collaboration à des fins de prévention et d'enquêtes.

« Ces deux ententes mettent en lumière l'importance de collaborer étroitement avec nos partenaires dans le but d'offrir à tous les citoyens de l'agglomération de Longueuil un milieu de vie sain et sécuritaire, exempt de violence et d'intimidation. Ces gestes concertés démontrent clairement qu'aucune forme de violence n'est tolérée sur notre territoire. En plus d'envoyer un message d'espoir aux victimes, ces ententes lancent également un appel à la mobilisation pour un avenir plus humain et égalitaire », soutient la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire.

À propos de l'agglomération de Longueuil

L'agglomération de Longueuil compte plus de 425 000 habitants et comprend les villes de Longueuil, Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert. Le conseil d'agglomération exerce ses compétences notamment dans les matières suivantes : les services de sécurité publique, la cour municipale, le transport collectif, le traitement des eaux, l'évaluation municipale, le logement social, l'élimination et le recyclage des matières résiduelles.

– 30 –

Source : Direction des communications et des affaires publiques
Ville de Longueuil
Téléphone : 450 463-7270
communications.medias@longueuil.quebec
longueuil.quebec

